

## **CCPQ**

Rue A. Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28

Fax : 02 690 85 78

Email : [ccpq@profor.be](mailto:ccpq@profor.be)  
[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**1. AGRONOMIE**

**1.1. AGRICULTURE**

**POLYCUITEUR / POLYCUITRICE**

### **PROFIL DE FORMATION (Spécifique Art. 45)**

PQ ayant généré le PF : Exploitant/Exploitante agricole (Eleveur-Polyculteur /  
Eleveuse-Polycultrice)

Accord du Conseil Général

Le 19 mai 2005

## **LE METIER**

Pour assurer son rôle, le polyculteur / la polycultrice doit avoir une formation qui laisse une très large place à la pratique, en respectant les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement.

Le polyculteur / La polycultrice exerce différentes activités dans le respect des consignes reçues et doit pouvoir :

- observer l'état d'une parcelle en culture ;
- appliquer les différentes techniques et opérations liées aux productions végétales ;
- maintenir le bon fonctionnement des outils, machines et matériels ;
- organiser son travail ;
- s'intégrer à la vie professionnelle.

## ***REMERCIEMENTS***

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives , nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Gaspard BONANE,

Président de la commission consultative.

Luc Fontaine,  
Xavier Delpierre

Chargés de mission.

## **TABLE DES MATIERES**

Le métier	Page 2
Remerciements	Page 3
Table des matières	Page 4
Fonction 01: Observer l'état d'une parcelle en culture.	Page 5
Fonction 02: Appliquer les différentes techniques et opérations liées aux productions végétales dans le respect des consignes reçues.	Page 9
Fonction 03: Appliquer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel et au fonctionnement optimal des outils, machines, matériels et bâtiments agricoles dans le respect des consignes reçues.	Page 18
Fonction 04: Organiser son travail dans le respect des consignes reçues et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale.	Page 21
Fonction 05: Agir en acteur de la protection de l'environnement (recommandations pour un développement durable).	Page 23
Fonction 06 : S'intégrer dans la vie professionnelle.	Page 25

**Fonction 01: Observer l'état d'une parcelle en culture.**

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Reconnaître les genres et espèces des plantes cultivées dans l'exploitation.	1.1.1. Définir les notions de famille, de groupe, de genre, d'espèce, de variété (cultivar) en référence à la systématique normalisée du règne végétal.	CM	L'apprenant(e) différencie correctement les éléments de la terminologie utilisée en systématique végétale. Il/Elle utilise une démarche méthodologique correcte pour identifier, en situation concrète, les plantes habituellement cultivées dans nos régions (plantes céréalières, fourragères, potagères, ...) et il/elle obtient des résultats exacts. L'apprenant(e) décrit correctement les caractéristiques et exigences culturales de ces plantes.
	1.1.2. Exposer les notions d'organismes génétiquement modifiés (OGM).	CM	
	1.1.3. Identifier par leur nom commun les plantes de la filière agricole ayant une importance économique.	CM	
	1.1.4. Décrire les caractéristiques et les exigences culturales de ces plantes.	CM	
1.2. Observer l'état de développement de la culture.	1.2.1. Décrire la morphologie des principaux organes, jeunes et adultes des plantes, tels la racine, la tige, la feuille, la fleur, le fruit, la graine.	CM	Pour les plantes courantes cultivées dans nos régions, l'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• décrit correctement la morphologie des organes de base d'une plante ;</li> <li>• schématise correctement une plante et localise ses organes de base ;</li> <li>• décrit correctement l'aspect extérieur normal d'une plante.</li> </ul>
	1.2.2. Expliquer la fonction principale de chacun de ces organes à ses différents stades de développement et les situer sur une représentation schématique de la plante.	CM	
	1.2.3. Diagnostiquer un état particulier de développement de la plante à chacun de ses	CM	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– stades de croissance:</li> <li>– état physiologique (port, développement racinaire et foliacé, couleur,...),</li> <li>– état sanitaire (parasites, maladies).</li> </ul>		d'une plante.
1.3. Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes.	1.3.1. Décrire les principes fondamentaux des phénomènes physiologiques tels la respiration, la transpiration et la sudation, la photosynthèse, la nutrition, la croissance et la reproduction.	CM	L'apprenant(e) explique correctement les mécanismes et les facteurs conditionnant le développement normal d'une plante.
	1.3.2. Expliquer l'importance de chacune de ces fonctions pour le développement de la plante.	CM	
	1.3.3. Décrire les dommages causés au développement des plantes par l'eau, le soleil, le vent, le gel, la neige, la pollution.	CM	
	1.3.4. <i>Constater, sur le terrain, des dégâts dus aux conditions atmosphériques et en apprécier l'importance.</i>	CEP	
1.4. Repérer la présence d'une maladie des plantes.	1.4.1. Constater sur le terrain la présence d'une maladie sur les plantes et en apprécier l'importance.	CM	
	1.4.2. <i>Décrire les symptômes de la présence d'une de ces maladies.</i>	CEP	
	1.4.3. <i>Décrire les dommages causés aux plantes par les principales maladies.</i>	CEP	
	1.4.4. <i>Identifier par leur nom commun les principales maladies des plantes (virales, bactériennes, fongiques).</i>	CEP	
1.5. Repérer la présence de plantes adventices.	1.5.1. Constater sur le terrain la présence de plantes adventices et en apprécier l'importance.	CM	

	1.5.2. Identifier par leur nom commun les principales plantes adventices à leurs différents stades de développement.	CM	En situation concrète, l'apprenant(e) identifie correctement les principales plantes adventices.
	1.5.3. <i>Décrire les dommages causés aux cultures par la présence de plantes adventices.</i>	CEP	
1.6. Repérer la présence de parasites animaux sur les plantes.	1.6.1. Constaté, sur le terrain, la présence de parasites sur les plantes et en apprécier l'importance.	CM	
	1.6.2. <i>Décrire les symptômes de la présence d'un parasite.</i>	CEP	
	1.6.3. <i>Décrire les dommages causés aux cultures par les principaux parasites .</i>	CEP	
	1.6.4. <i>Décrire la morphologie et le cycle de vie de ces principaux parasites et de leurs prédateurs.</i>	CEP	
	1.6.5. <i>Identifier par leur nom commun les principaux parasites animaux des végétaux à leur différents stades de développement.</i>	CEP	
1.7. Repérer la présence de ravageurs des cultures.	1.7.1. Constaté, sur le terrain, la présence de ravageurs et en apprécier l'importance.	CM	
	1.7.2. Identifier par leur nom commun les principaux ravageurs des cultures (gibiers, oiseaux, taupes, mulots, ...)	CM	En situation concrète, l'apprenant(e) identifie correctement les principaux ravageurs des cultures.
	1.7.3. <i>Décrire les symptômes de la présence d'un ravageur.</i>	CEP	
	1.7.4. <i>Décrire les dommages causés aux cultures par les principaux ravageurs.</i>	CEP	

1.8. Rendre compte de ses observations.	1.8.1. Rapporter oralement ou par écrit et d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture.	CM	
---	---	----	--

**Fonction 02: Appliquer les différentes techniques et opérations liées aux productions végétales dans le respect des consignes reçues.**

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
<p>2.1. Effectuer les diverses opérations de préparation du sol en vue d'un semis ou d'une plantation et apprécier les résultats obtenus.</p>	<p>2.1.1. Caractériser les sols en tant que supports de culture:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les différents types de sols de nos régions;</li> <li>- identifier les caractéristiques physiques et chimiques des sols qui influent sur la croissance des plantes et décrire leurs effets (nature, structure, perméabilité, réaction acide ou alcaline).</li> </ul>	CM	
	<p>2.1.2. Décrire comment on peut modifier les caractéristiques physiques ou chimiques d'un sol en vue de répondre aux besoins d'une culture.</p>	CM	
	<p>2.1.3. Expliquer les techniques de préparation d'un sol en vue d'un semis ou d'une plantation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décrire les travaux de préparation du sol à effectuer en vue d'un semis ou d'une plantation;</li> <li>- appréhender l'intérêt de ces travaux pour le développement des cultures;</li> <li>- décrire les qualités physiques d'un sol apte à recevoir un semis, une plantation;</li> <li>- identifier les critères à prendre en compte pour évaluer la qualité du travail;</li> <li>- identifier outils, machines et matériels utilisés pour la préparation des sols et décrire leur mode d'action.</li> </ul>	CM	
	<p>2.1.4. Réaliser les travaux de préparation des sols dans</p>	CEF/	

	<p><i>le respect des consignes:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer;</li> <li>- juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques;</li> <li>- utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité;</li> <li>- apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines;</li> <li>- évaluer la qualité des travaux exécutés.</li> </ul>	CEP	
2.2. Effectuer les semis ou plantations en respectant les consignes (densité, peuplement, profondeur).	2.2.1. Exposer les critères d'un semis, d'une plantation de qualité.	CM	
	2.2.2. Décrire les modes et techniques de semis et de plantation.	CM	
	2.2.3. Expliquer leur mode d'action sur le sol.	CM	
	2.2.4. Identifier les outils, machines et matériels utilisés pour les semis ou les plantations.	CM	
	2.2.5. Participer aux travaux des semis et plantations dans le respect des consignes et règles d'hygiène et de sécurité.	CM	
	<p>2.2.6. <i>Réaliser les semis et plantations dans le respect des consignes:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques;</li> <li>- utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage, de calibrage et des règles de sécurité;</li> </ul>	CEF/ CEP	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines;</i></li> <li>- <i>vérifier la conformité des semences ou plants fournis par rapport aux consignes reçues;</i></li> <li>- <i>manipuler les plants de manière telle à ne pas leur faire subir de dégâts.</i></li> </ul>		
2.3. Effectuer les différentes opérations d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes.	2.3.1. Décrire les travaux d'entretien d'une culture en cours de croissance (binage, sarclage, désherbage, buttage, ...)	CM	L'apprenant(e) décrit correctement les différents travaux d'entretien à exécuter en fonction des cultures envisagées.
	2.3.2. Appréhender l'intérêt de ces entretiens pour le développement des cultures.	CM	
	2.3.3. Décrire outils, machines et matériels utilisés pour les travaux d'entretien d'une culture en cours de croissance.	CM	
	2.3.4. Appliquer le calendrier des travaux d'entretien des cultures en cours de croissance.	CM	L'apprenant(e) applique correctement le calendrier pour des cas concrets en rapport avec les activités de l'exploitation.
	2.3.5. Participer aux travaux d'entretien des cultures en cours de croissance dans le respect des consignes et règles d'hygiène et de sécurité.	CM	
	2.3.6. <i>Réaliser les travaux d'entretien des cultures en cours de croissance dans le respect des consignes:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer;</i></li> <li>- <i>juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques;</i></li> <li>- <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité;</i></li> <li>- <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces</i></li> </ul>	CEF/ CEP	

	<p><i>machines;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>assurer le suivi des opérations.</i></li> </ul>		
2.4. Appliquer des amendements et des fertilisants.	2.4.1. Appliquer les notions d'arithmétique pour résoudre des problèmes d'apports d'amendements ou de fertilisants: <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser les notions de surface, de poids, de volume;</li> <li>- maîtriser l'application de la règle de 3 et le calcul des pourcentages.</li> </ul>	CM	L'apprenant(e) exprime correctement les résultats en terme de grandeur et d'unité dans des cas concrets de résolutions de problèmes.
	2.4.2. Appréhender les mécanismes et les facteurs conditionnant l'absorption des éléments nutritifs: <ul style="list-style-type: none"> <li>- énumérer les principaux facteurs de croissance d'un végétal et décrire l'influence de chacun de ces facteurs sur le développement du végétal;</li> <li>- comprendre les notions de conductivité et d'acidité d'un sol (pH) et leurs effets sur le développement des plantes;</li> <li>- expliquer sommairement l'absorption des éléments nutritifs par les feuilles et les racines et indiquer les conditions optimales d'absorption;</li> <li>- décrire les effets essentiels pour la plante des éléments azote, phosphore, potassium, calcium.</li> </ul>	CM	L'apprenant(e) explique correctement les mécanismes et les facteurs d'absorption des éléments nutritifs. Il/Elle définit correctement les notions de conductivité et d'acidité d'un sol et décrit correctement leurs effets sur le développement des plantes. Les effets des éléments nutritifs majeurs pour le développement des plantes sont correctement expliqués.
	2.4.3. Différencier les amendements des fertilisants.	CM	L'apprenant(e) identifie correctement les amendements et engrais couramment utilisés dans l'exploitation et il/elle décrit et justifie correctement leur utilisation.
	2.4.4. Caractériser les propriétés des amendements et fertilisants couramment utilisés pour l'entretien et l'amélioration de la fertilité du sol et appréhender leur action.	CM	
	2.4.5. Citer les principaux amendements et fertilisants et donner leurs utilisations à partir de la lecture des notices commerciales.	CM	

2.4.6. Appréhender la signification des indications reprises sur les emballages.	CM	L'apprenant(e) décode et explique correctement les différents termes, symboles, .... repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation d'un amendement ou d'un engrais.
2.4.7. Décrire les modes et techniques d'apports de fertilisants.	CM	
2.4.8. Comparer les moyens d'épandage et de distribution des engrais.	CM	
2.4.9. Décrire les outils, machines et matériels utilisés pour les apports de fertilisants et expliquer leur mode d'action.		
2.4.10. Apprécier les risques liés à l'utilisation des machines.	CM	
2.4.11. Décrire les prescriptions légales à respecter en matière de stockage des produits fertilisants et d'élimination des contenants (normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement).	CM	
2.4.12. Réaliser les apports d'amendements ou de fertilisants dans le respect des consignes: <ul style="list-style-type: none"> <li>- sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer;</li> <li>- juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques;</li> <li>- utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage de produits et des règles d'hygiène et de sécurité;</li> <li>- apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines;</li> </ul>	CEF/ CEP	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nettoyer soigneusement les équipements après utilisation;</li> <li>- assurer le suivi et le contrôle des résultats des interventions.</li> </ul>		
	2.4.13. Appréhender les conséquences d'une erreur de manipulation d'engrais sur les plantes, les animaux, l'homme et l'environnement.	CEF/ CEP	
2.5. Appliquer les techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux.	2.5.1. Appliquer les notions d'arithmétique pour résoudre des problèmes liés à l'apport de pesticides: <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser les notions de surface, de poids, de volume;</li> <li>- maîtriser l'application de la règle de 3 et du calcul des pourcentages.</li> </ul>	CM	L'apprenant(e) exprime correctement les résultats en terme de grandeur et d'unité dans des cas concrets de résolution de problèmes.
	2.5.2. Appréhender les moyens de lutte utilisés contre les ennemis des cultures: <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir les notions: <ul style="list-style-type: none"> <li>- de fongicide, d'insecticide, d'herbicide;</li> <li>- de mode d'action des pesticides;</li> <li>- de substance active;</li> </ul> </li> <li>- identifier les principaux produits courants de protection et de lutte contre les maladies et les parasites des cultures;</li> <li>- identifier les réglementations en matière d'utilisation des pesticides;</li> <li>- appréhender la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux;</li> <li>- utiliser un index des produits phytosanitaires;</li> </ul>	CM	
	2.5.3. Appréhender les risques et les dangers liés à l'utilisation des pesticides.	CM	
	2.5.4. Appréhender les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures: <ul style="list-style-type: none"> <li>- méthodes culturales;</li> </ul>	CM	L'apprenant(e) identifie correctement les divers moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lutttes physiques, chimiques, biologiques;</li> <li>- protection intégrée, lutte raisonnée.</li> </ul>		Il/Elle explique les avantages et inconvénients des divers moyens.
	2.5.5. <i>Comparer au niveau de la rentabilité, de l'influence sur la qualité de la production, de la protection de l'environnement les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures.</i>	CEF/ CEP	
	2.5.6. Expliquer les techniques d'application des pesticides: <ul style="list-style-type: none"> <li>- décrire les modes et techniques d'application des pesticides;</li> <li>- décrire les outils, machines et matériels utilisés pour les applications des pesticides et expliquer leur mode d'action;</li> <li>- apprécier les risques liés à l'utilisation des machines.</li> </ul>	CM	L'apprenant(e) décrit correctement les modes et techniques d'application des pesticides. Il/Elle identifie correctement les outils, matériels et équipements utilisés pour leur application et il/elle explique correctement leur mode d'action. Il/Elle identifie correctement les risques liés à l'utilisation des machines.
	2.5.7. Identifier les prescriptions légales à respecter en matière de stockage des produits et d'élimination des contenants (normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement).	CM	L'apprenant(e) explique correctement les prescriptions légales à respecter pour l'utilisation, la gestion des stocks et l'élimination des contenants des pesticides.
	2.5.8. Participer aux opérations de lutte contre les ennemis des cultures dans le respect des consignes et réglementations.	CM	
2.6. Pratiquer les lutttes chimiques, physiques, biologiques contre les ennemis des cultures dans le respect des réglementations en matière de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité.	2.6.1. <i>Réaliser les opérations de lutte contre les ennemis des cultures dans le respect des consignes:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire et appliquer scrupuleusement les consignes de dosage et les prescriptions d'utilisation des produits;</li> <li>- Sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer ;</li> <li>- Juger de utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des</li> </ul>	CEF/ CEP	

	<p><i>conditions climatiques ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage des produits et des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement ;</i></li> <li>- <i>Apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines ;</i></li> <li>- <i>Appréhender les conséquences d'un nettoyage incomplet des équipements ;</i></li> <li>- <i>Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène lors de l'application d'un fongicide, insecticide ou herbicide;</i></li> <li>- <i>Respecter les prescriptions légales en matière de stockage, d'utilisation des fongicides, insecticides ou herbicides et de collecte et destruction des emballages et des restes de produits ;</i></li> <li>- <i>Suivre et contrôler les résultats des interventions.</i></li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Appréhender les conséquences d'une erreur de manipulation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme et l'environnement;</i></li> <li>- <i>Appliquer les mesures de premiers soins en cas d'intoxication ou de brûlures dues à l'utilisation des pesticides.</i></li> </ul>	<p>CEF/ CEP</p>	
<p>2.7. Appliquer les techniques ou opérations liées à la récolte et au stockage des produits.</p>	<p>2.7.1. Appréhender les critères de mise en marché des produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier pour les principales cultures les critères de maturité commerciale ;</li> <li>- identifier les stades de récolte en fonction de la destination de la culture ;</li> <li>- identifier les critères de qualité d'un produit sain</li> <li>- apprécier sensitivement la qualité d'un produit.</li> </ul>	<p>CM</p>	<p>Pour les différentes productions de l'exploitation, l'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• apprécie correctement le stade de récolte d'une production en vue de sa commercialisation,</li> <li>• apprécie correctement la qualité commerciale des produits,</li> <li>• identifie correctement les critères de mise en marché.</li> </ul>

<p>2.7.2. Participer aux opérations de récolte en respectant les consignes et les règles d'hygiène et de sécurité.</p>	<p>CM</p>	
<p>2.7.3. Réaliser les opérations de récolte:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>identifier outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits ;</i></li> <li>- <i>sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer ;</i></li> <li>- <i>juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques ;</i></li> <li>- <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le stockage des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité ;</i></li> <li>- <i>nettoyer soigneusement les équipements après utilisation;</i></li> <li>- <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines;</i></li> <li>- <i>assurer le suivi et contrôler les résultats des opérations.</i></li> </ul>	<p>CEF/ CEP</p>	

**Fonction 3: Appliquer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel et au fonctionnement optimal des outils, machines, matériels et bâtiments agricoles dans le respect des consignes reçues.**

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines et matériels conformément aux consignes fournies et établir la liste des travaux à réaliser.	3.1.1. Suivre une méthode de travail et respecter les consignes pour l'entretien des outils, machines et matériels utilisés dans les exploitations agricoles pour : - la récolte des produits, - la préparation et l'entretien des sols, semis et plantation, apports de fertilisants et de pesticides, récolte des produits, ...	CM	
	3.1.2. Identifier les maillons d'une chaîne électronique, d'une chaîne hydro-pneumatique de commande des équipements.	CM	
	3.1.3. Identifier, à partir de documents ressources, pour les différents équipements les travaux d'entretien et de maintenance de premier niveau à effectuer.	CM	
	3.1.4. Elaborer un calendrier des entretiens et des travaux de maintenance de premier niveau.	CM	
	3.1.5. Réaliser des opérations de maintenance de 1 <sup>er</sup> niveau : - lire et comprendre les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau des équipements; - procéder aux différents travaux d'entretien et de maintenance de 1 <sup>er</sup> niveau prévus dans les notices des constructeurs dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène.	CM	En situation concrète de travail, l'apprenant(e) : • décode correctement et applique d'une manière stricte les consignes de travail, • utilise les outils et matériels utilisés appropriés aux travaux à exécuter, • respecte les techniques opératoires et maîtrise les gestes professionnels, • respecte les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène et de santé,

			<ul style="list-style-type: none"> <li>a une attention constante pour l'aspect qualitatif du travail.</li> </ul>
3.2. Diagnostiquer des pannes courantes et procéder aux réparations (2è niveau).	3.2.1. Décrire les principes de fonctionnement des moteurs électriques, des moteurs à essence et des moteurs diesel.	CM	L'apprenant(e) identifie correctement les différents éléments d'un moteur et décrit correctement leur fonction. Il/Elle décrit correctement les principes de base du fonctionnement des moteurs électriques, à essence, diesel.
	3.2.2. Décrire les principes de fonctionnement des systèmes hydrauliques, des systèmes pneumatiques.	CM	Il/Elle décode correctement les différents termes, symboles, ... repris sur la plaque signalétique d'un moteur.
	3.2.3. Décrire les appareillages d'éclairage, de signalisation.	CM	Il/Elle décrit correctement les principes de base du fonctionnement des systèmes de commande hydrauliques et pneumatiques, des systèmes d'éclairage, de signalisation, de freinage et de direction.
	3.2.4. Décrire les systèmes de freinage et de direction.	CM	
	3.2.5. Diagnostiquer les pannes courantes de ces moteurs.	CM	En situation concrète, l'apprenant(e) respecte les procédures de pose d'un diagnostic et arrive à un résultat fiable.
	3.2.6. Diagnostiquer des dysfonctionnements simples des systèmes hydrauliques, pneumatiques, d'éclairage, de signalisation, de freinage et de direction.	CM	
	3.2.7. Assurer le remplacement d'organes défectueux dans le respect des notices d'utilisation.	CM	
3.3. Effectuer des travaux courants de 3è niveau sur outils, machines et matériels (transformations pour les rendre plus efficaces et plus performants dans le respect des normes d'agrément établies par le constructeur).	3.3.1. Repérer sur l'outil, la machine, le matériel les travaux d'amélioration à effectuer;	CEF	
	3.3.2. Réaliser ces travaux dans un souci d'optimisation de l'outil, de la machine, du matériel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un plan avant la réalisation;</li> <li>- Pratiquer ces travaux en tournage, ajustage, soudage, ...</li> </ul>	CM	

3.4. Participer aux travaux simples d'aménagement ou de réparation dans l'exploitation.	3.4.1. Réaliser des réparations, des raccordements électriques simples dans le respect de la réglementation sur les installations électriques.	CM	
	3.4.2. Pratiquer des travaux simples en soudage, perçage, meulage.	CM	
	3.4.3. Pratiquer des réparations simples en maçonnerie, menuiserie, plomberie, ...	CM	

**Fonction 4 : Organiser son travail dans le respect des consignes reçues et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale.**

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Préparer le matériel, les produits dans le respect des consignes fixées.	4.1.1. Lire, comprendre et respecter des consignes.	CM	En situation concrète, l'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• décode correctement les consignes de travail et les applique d'une manière stricte ;</li> <li>• prépare les outils, matériels et produits en parfaite adéquation avec les consignes ou avec les travaux à exécuter ;</li> <li>• vérifie de manière fiable, avant utilisation, l'état de fonctionnement des outils et matériels.</li> </ul>
	4.1.2. Choisir les outils, machines et matériels, produits appropriés à chaque type de travail.	CM	
	4.1.3. Vérifier l'état de fonctionnement des outils, machines et matériels avant utilisation.	CM	
4.2. Effectuer les différentes tâches dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort , d'hygiène, de sécurité et de qualité.	4.2.1. <i>Réaliser les différentes tâches en appliquant les règles d'ergonomie et d'organisation rationnelle du travail:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>rechercher l'efficacité;</i></li> <li>- <i>appliquer les principes de l'économie des efforts;</i></li> <li>- <i>respecter les règlements en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.</i></li> </ul>	CEF/ CEP	
4.3. Nettoyer, vérifier et ranger les équipements, matériels et produits utilisés.	4.3.1. Réaliser le rangement des outils, matériels et produits à la fin d'une activité: <ul style="list-style-type: none"> <li>- nettoyer, à la fin d'un travail ou avant rangement, les outils, matériels et équipements dans le respect des consignes et des règles de sécurité;</li> <li>- ranger, après nettoyage, les outils matériels et équipements;</li> <li>- ranger les produits non utilisés dans le respect des règles de sécurité et de protection de</li> </ul>	CM	En situation concrète, l'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• décode correctement les consignes de travail et les applique d'une manière stricte,</li> <li>• utilise les nettoyants conformément aux notices d'utilisation des produits,</li> <li>• respecte les techniques opératoires et maîtrise les gestes professionnels,</li> <li>• respecte les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, de santé et de protection de l'environnement,</li> </ul>

	l'environnement.		<ul style="list-style-type: none"><li>• range, après utilisation, les outils, matériels et produits en toute sécurité et dans le respect des agencements prévus.</li></ul>
--	------------------	--	--

**Fonction 5 : Agir en acteur de la protection de l'environnement (recommandations pour un développement durable).**

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Mettre en application les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.	5.1.1. Appréhender le concept de développement durable (enjeux, objectifs, approche globale de la gestion de la nature et du paysage, ...) : - identifier les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable; - être acteur de la prévention en appliquant les recommandations du "Code de bonne pratique agricole" ;	CM	L'apprenant(e) explique correctement les enjeux, les objectifs, ... du concept de développement durable. Il/Elle applique correctement les recommandations du "Code de bonne pratique agricole". Il/Elle identifie et justifie correctement les recommandations relatives aux actions à mettre en œuvre dans le cadre du "Plan d'environnement pour un développement durable".
	- <i>appliquer les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.</i>	CEP	
5.2. Utiliser les alternatives aux méthodes de fertilisation et de lutte chimique contre les ennemis des cultures.	5.2.1. Identifier les dégâts possibles causés par une application intensive de pesticides et d'engrais;	CM	L'apprenant(e) explique correctement : • les dégâts que peuvent causer les engrais et les pesticides, • l'influence des engrais et pesticides sur la qualité des productions.
	5.2.2. Appréhender l'influence des fertilisants et des pesticides sur les différents critères de qualité des produits agricoles de l'exploitation.		
	5.2.3. Appréhender les méthodes permettant de réduire l'utilisation des fertilisants chimiques.	CM	L'apprenant(e) identifie correctement les méthodes alternatives pour une utilisation réduite des engrais chimiques.
	5.2.4. Appréhender les méthodes de stockage et d'application des fertilisants naturels donnant un minimum de pertes en éléments nutritifs et évitant leurs effets préjudiciables sur l'environnement.	CM	L'apprenant(e) explique correctement les explications relatives aux conditions optimales de stockage et d'utilisation des fertilisants naturels dans le respect de l'environnement.
	5.2.5. Appréhender les alternatives aux méthodes de	CM	L'apprenant(e) identifie correctement les méthodes

	lutte chimique en prenant en compte les impacts sur la rentabilité de l'entreprise.		alternatives de lutte chimique. Il/Elle explique correctement les conditions de mise en application de ces méthodes.
5.3. Contribuer à la conservation et à l'amélioration du paysage.	5.3.1. Expliquer l'intérêt qu'il y a d'entretenir et de sauvegarder les espaces verts et les espaces ruraux.	CM	L'apprenant(e) justifie correctement l'intérêt d'entretenir et de sauvegarder les espaces verts et les espaces ruraux.

## Fonction 6 : S'intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES DU (DES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Se situer dans la vie professionnelle.	6.1.1. Connaître les éléments de la réglementation du travail : - identifier ses droits, devoirs et responsabilités comme travailleur en référence à la législation du travail; - identifier les bases essentielles de la protection sociale (ONSS, INAMI, accidents du travail, ...); - <i>identifier les services, juridictions et organismes liés à la vie professionnelle.</i>	CM     CEP	
	6.2. Développer des attitudes professionnelles.	6.2.1. <i>Développer des attitudes positives à l'égard des changements.</i>  6.2.2. <i>Accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter sur les nouvelles techniques, les nouvelles technologies.</i>  6.2.3. <i>Auto-évaluer ses travaux.</i>  6.2.4. <i>Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation.</i>  6.2.5. <i>Gérer efficacement son temps.</i>  6.2.6. <i>Organiser son travail.</i>  6.2.7. <i>Cultiver ses capacités de communication.</i>	CEF/ CEP  CEF/ CEP  CEF/ CEP  CEF/ CEP  CEF/ CEP  CEF/ CEP
6.3. Utiliser l'outil informatique pour	6.3.1. Réaliser avec les logiciels informatiques et les	CM	

enregistrer des données.	banques de données les documents nécessaires.		
6.4. Utiliser l'outil informatique pour communiquer, pour s'informer.	6.4.1. Transmettre et réceptionner un courrier électronique dans le respect des procédures.	CM	
	6.4.2. Rechercher des informations, consulter des bases de données dans le respect des procédures.	CM	
6.5. Développer des attitudes déontologiques.	6.5.1. <i>Apporter une attention constante à la qualité du travail, de service.</i>	CEP	
	6.5.2. <i>Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation.</i>	CEP	
6.6. Développer des attitudes relationnelles.	6.6.1. <i>S'intégrer dans un travail d'équipe.</i>	CEP	
	6.6.2. <i>Situer son travail dans l'ensemble des étapes du processus de production.</i>	CEP	
	6.6.3. <i>Délimiter son travail au sein d'une équipe.</i>	CEP	
	6.6.4. <i>Faire preuve de solidarité, de convivialité, de loyauté à l'égard de ses collègues.</i>	CEP	
6.7. Participer à la vie de l'exploitation.	6.7.1. <i>Prendre conscience de l'esprit d'entreprise.</i>	CEP	
	6.7.2. <i>Identifier l'organigramme de l'entreprise et le rôle de chacun de ses membres.</i>	CEP	
	6.7.3. <i>Identifier les interrelations avec les entreprises de l'amont et de l'aval.</i>	CEP	
	6.7.4. <i>Contribuer à la valorisation de l'entreprise.</i>	CEP	
	6.7.5. <i>S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion globale de la qualité.</i>	CEP	